

INSTRUCTION PARTICULIERE 34

Babouin adulte - Chimpanzé adulte - Gorille adulte Orang - outang adulte

INSTRUCTION PARTICULIERE 34

Les illustrations apparaissant dans cette instruction particulière ne sont fournies qu'à titre d'exemple. Les conteneurs se conformant aux prescriptions des instructions particulières, mais qui diffèrent légèrement des illustrations, seront considérés comme répondant aux normes IATA.

Applicable aux:

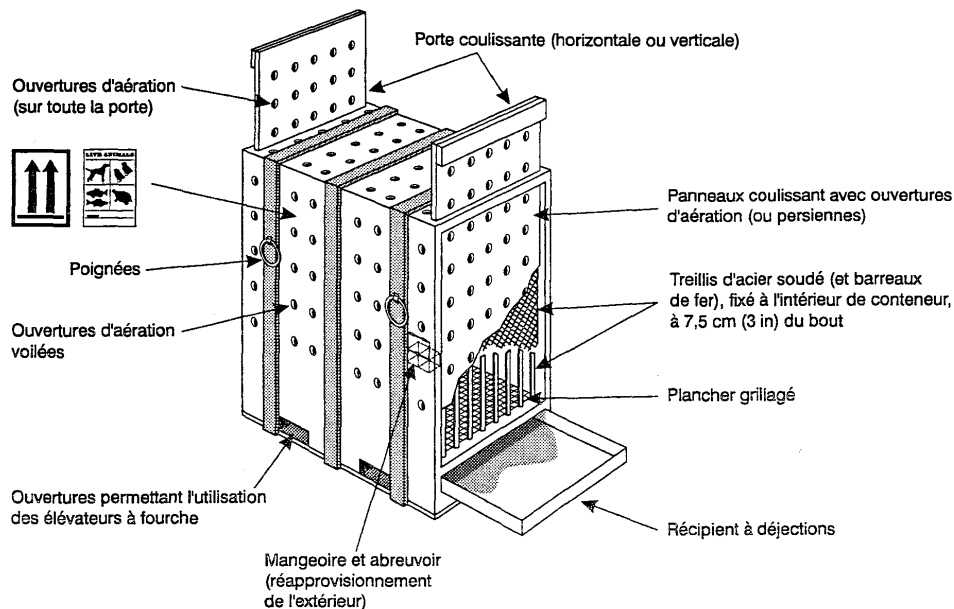
- Babouin (adulte)
- Chimpanzé (adulte)
- Gorille (adulte)
- Orang-outan(g) (adulte)

Voir variations propres aux pays intéressés (chapitre 2): GBG-01/02/03/04 et USG variations.

Voir variations propres aux transporteurs intéressés chapitre 3: BA-01, CO-02/04/05/09, CX-02 et GF-01, NW-06 et QF-01.

Note: Tous les primates sont sujets à la Réglementation CITES et on doit se référer aux documents de la CITES pour toute réservation pour ces espèces.

EXEMPLE:



Note 1: Ne loger normalement qu'un animal par conteneur à moins qu'il ne soit habitué à cohabiter.

Note 2: Les prescriptions générales de cette instruction particulière s'appliquent aux singes adultes. Les normes de construction du conteneur sont basées sur celles spécifiées à l'Instruction particulière 72 s'appliquant à d'autres grands animaux sauvages excepté que l'abreuvoir devra être placé plus haut.

1. CONSTRUCTION DU CONTENEUR

Matériaux

Métal, bois, treillis métallique, mousseline ou tout autre matériau léger.

Principe de conception technique

Les normes de construction suivantes, ainsi que les dispositions générales apparaissant au début de ce chapitre, devront être respectées.

Les dimensions des conteneurs et le nombre de singes que l'on peut y loger font l'objet de lois, dans certains pays. En principe, les normes suivantes satisfont à de tels règlements, mais elles sont surtout destinées aux pays où aucune législation n'existe à cet effet.

Les dimensions du conteneur varieront selon la taille de l'animal afin que ce dernier puisse se tenir debout, la tête redressée, en plus de pouvoir s'allonger complètement. Cependant, il sera possible à l'animal de se tourner aisément.

Dimensions

La charpente doit être en métal soudé recouvert de bois lisse ou d'un matériau similaire et ayant une épaisseur minimum de 1,2 cm (1/2 in). Lorsque le poids du conteneur et de l'animal excède 60 kg (132 lb), des renforts de métal seront utilisés sur les côtés autour du conteneur.

Côtés

En bois solide ou recouvert de métal. Le devant du conteneur sera constitué d'un assemblage de solides barreaux de fer. L'écartement de ces derniers empêchera l'animal d'y introduire les pattes. Un treillis d'acier soudé sera fixé à environ 7,5 cm (3 in) à l'extérieur des barreaux de fer. Afin de protéger le personnel et de ne pas déranger l'animal, une persienne de bois devrait être installée à l'extérieur du treillis et des barreaux. Elle pourra être remplacée par un panneau de bois percé d'ouvertures d'aération en quantité suffisante. Les trois autres côtés, incluant la porte, doivent être solides avec des ouvertures d'aération.

Barres d'espacement/poignée

Des barres d'espacement/poignée seront fournies sur trois côtés du conteneur de la façon illustrée.

Plancher

Le fond sera grillagé ou à claire-voie et permettra le passage des excréments, lesquels seront recueillis dans un récipient étanche. Si une telle construction est impossible, on aura recours à un fond étanche recouvert d'une couche de matières absorbantes suffisamment épaisse pour absorber tous les excréments.

Dessus

Solide, il sera pourvu d'ouvertures d'aération recouvertes de treillis.

Portes

L'arrière du conteneur consistera en une porte coulissante fabriquée des matériaux utilisés pour le conteneur et munie d'une fermeture à toute épreuve.

Aération

Dans le but d'aérer entièrement (sur toute la hauteur) le conteneur, surtout lorsque l'animal est couché, des ouvertures de 2,5 cm (1 in) de diamètre seront aménagées sur toute la porte, sur le dessus et sur les côtés (voir illustration). Ces ouvertures pourront être recouvertes d'un treillis métallique à l'extérieur. Toutes les ouvertures d'aération doivent être recouvertes d'une mousseline ou de toile.

Mangeoires et abreuvoirs

On fournira une mangeoire et un abreuvoir (fixe ou rotatif) accessibles de l'extérieur et placé au dessus du niveau du plancher. Les abreuvoirs (à demande) seront conçus de façon à empêcher que les primates ne s'aspergent avec l'eau et prennent froid après l'abreuvement.

Densité de conteneurisation

Ne loger normalement qu'un animal par conteneur ou compartiment de conteneur. Si un conteneur doit recevoir plus d'un animal, les normes précitées s'appliqueront pour chaque animal, que l'on pourra séparer des autres à l'aide d'une grille de métal. On n'aura pas à séparer les singes habitués à cohabiter s'il est probable qu'ils ne se nuiront pas durant le trajet.

Plots de surélévation (ouvertures) pour éleveurs à fourche

Des plots de surélévation permettant l'utilisation des éleveurs à fourche, devront être fournis lorsque le poids du conteneur et de l'animal excède 60 kg (132 lb).

2. PRÉPARATIFS D'EXPÉDITION

(voir chapitre 5)

Toute agitation, que ce soit dans les soutes ou ailleurs, effraie aisément les singes. Les expéditeurs, les transporteurs et les autres intéressés ont donc tout avantage à observer les principes fondamentaux qui influent sur le bien-être, le confort et par conséquent, le comportement de ces animaux. Le conteneur sera donc construit de façon à retenir et à retenir efficacement tout animal devenu agressif.

La présence de femelles en chaleur (œstrus) affecte les mâles. En pareil cas, le transport des femelles est à déconseiller autant que possible. Autrement, il est préférable de ne loger ensemble que les singes de même sexe.

Les femelles gravides et les femelles accompagnées de petits non sevrés, ne sont pas acceptées au transport.

Les singes en captivité sont portés à explorer leur milieu et à essayer de s'échapper. À peu d'exceptions près, ils n'accepteront jamais la captivité de plein gré et tenteront souvent de fuir.

Les températures extrêmes et les changements de température peuvent affecter les singes. Bien que la plupart d'entre eux puissent supporter les variations climatiques modérées, on devra les protéger du vent et des courants d'air, car cela pourrait leur être fatal. On tiendra compte et des écarts de température et des coefficients de refroidissement. Ces animaux ne devraient pas non plus être exposés directement à la chaleur du soleil ou de radiateurs. On rafraîchira les singes inévitablement exposés à une chaleur intense pour prévenir toute déshydratation ou tout accablément. Durant les escales prolongées, les portes des soutes devraient être ouvertes si la température aux aires de trafic dépasse 20°C (68°F). Lors de températures extrêmes, on devrait utiliser l'équipement au sol pour aérer et maintenir les soutes à la température convenable. Les préparatifs d'expédition des primates devraient toujours tenir compte des conditions climatiques prévues durant le trajet.

3. ALIMENTATION ET ABREUVEMENT

(en cas d'urgence seulement)

Les primates n'ont normalement besoin d'aucune nourriture additionnelle ou eau durant les 24 heures suivant leur départ.

En cas de délai imprévu, on peut leur donner la nourriture pour primates, tartines de beurre, de confiture ou de miel, sucre en morceaux, gâteaux et biscuits. Fruits et légumes mous en quantité modérée, pour ne pas nuire à l'animal.

Après l'abreuvement, les abreuvoirs devraient être retirés.